

Pourquoi votre comité soumet humblement les faits ci-dessus exprimés à la considération de votre honorable chambre et recommande la traduction dans la langue anglaise du témoignage de M. Polette, ainsi que du document ci-dessus mentionné qui fait partie de son témoignage.

Le tout respectueusement soumis,

T. FORTIER,
Président.

18 juin, 1851.

03000. M. 7. 0